



# Certificat Fédéral de Beach Soccer

Total volume horaire : 24 heures

Objectifs	<p>Faire découvrir l'activité Beach-soccer Pouvoir mener des entraînements en Beach-Soccer Discerner les différentes parties d'une séance et les procédés d'entraînement.</p> <p>Pouvoir mener des actions techniques Beach-Soccer au sein de son club pour toutes les catégories</p>
Public concerné	Educateurs toutes catégories Accompagnateurs d'équipes Joueurs, dirigeants, parents Arbitres
Prérequis	Etre licencié(e) FFF <b>Sous licence U17 ou 16 ans révolus</b>
Programme	<p><b>Module Initiation</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Approche de la pratique Beach-Soccer</li><li>➤ Approche théorique des Lois du jeu : Beach-Soccer (Quiz) et mise en pratique sur le terrain</li><li>➤ La séance en Beach-Soccer: procédés d'entraînement, séance type</li><li>➤ Découverte des actions de promotions Beach-Soccer...</li></ul> <p><b>Module Entraînement</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Approche pratique de la pratique Beach-Soccer : animation offensive, défensive, préparation athlétique en Beach-Soccer, l'entraînement du gardien de but.</li><li>➤ Approches théoriques du Beach-Soccer : systèmes de jeu, principes de jeu, le gardien de but, le coaching, l'intérêt de la pratique, la stratégie</li></ul>
Méthodes et Supports	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Pédagogie de l'action</b> : Mise en situation pratique, observation, découvertes de nouveaux savoirs, mise en situation pratique</li><li>- Supports pédagogiques : vidéos, diaporamas ou documentations remises aux stagiaires</li><li>- Livret stagiaire remis en début de formation</li></ul>
Informations complémentaires	<p><b>La certification est décalée. Pour valider un certificat fédéral football</b>, l'éducateur pourra s'inscrire à une session de certification à la condition :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- D'avoir suivi les deux modules du CFF concerné, et ce sans limites de temps,</li><li>- D'être <b>sous licence U17 ou avoir 16 ans révolus</b> à la date de la certification.</li></ul> <p>En cas d'échec à la certification, le candidat n'aura pas à refaire la formation. Il devra s'inscrire dans une nouvelle session de certification. <b>Il garde néanmoins le bénéfice des épreuves validées.</b></p> <p>La certification comporte :</p> <ol style="list-style-type: none"><li><b>1. Une mise en situation pédagogique de 15' assortie d'un entretien de 15' autour de la séquence réalisée</b> (Le candidat recevra par courrier son thème de séance en même temps que sa convocation)</li><li><b>2. Un oral de 15' maximum portant sur le rapport de stage assorti d'un entretien de 15' maximum avec le jury</b> L'évaluation du rapport de stage en lui-même comportant la réalisation de 5 séances en Beach soccer, dont une tutorée.</li></ol>

Pour plus de renseignements, contactez votre ligue ou district